

Les subsides

Je sais fort bien que le comité sénatorial ne l'a pas fait exprès du tout, mais j'estime qu'il en viendrait à des conclusions tout autres si c'était à refaire, compte tenu des renseignements que j'ai apportés moi-même au comité de la Chambre et à celui du Sénat.

Pour ce qui est de Terre-Neuve, nous nous lançons là encore dans une guerre de chiffres. Ceux que j'ai en main ne semblent pas correspondre à ceux du député. C'est le piège que j'avais signalé au début lorsque j'ai rappelé que les ententes auxiliaires découlant des ententes-cadres de développement prévoient des sommes qui atteignent un sommet et qui diminuent par la suite.

Il faut envisager les dépenses sur une période globale de cinq ans. Lorsqu'on dépense 30 millions de dollars une année, 50 millions la deuxième et 75 millions la troisième, il faut s'attendre à ce que ces dépenses atteignent une limite vers la quatrième et la cinquième année. Je m'explique: les dépenses au titre de développement régional à Terre-Neuve sont de 42.1 millions pour 1980-1981 et 39.3 millions pour 1981-1982, accusant une baisse normale au fur et à mesure qu'on arrive vers la fin de l'entente-cadre de développement.

De 1977-1978 à 1981-1982, la moyenne pour Terre-Neuve a été de 53.5 millions de dollars. Pour 1982-1983, les dépenses se sont élevées, d'après les chiffres devant moi, à 49.3 millions, pour 1983-1984, à 97.9 millions; pour 1984-1985, on prévoit dépenser 70.3 millions. Là encore, je ne parle pas de toutes les autres initiatives que les divers ministères ont prises à Terre-Neuve, qu'il s'agisse du Conseil national de recherches, de l'Institut des pêches, et d'autres.

M. le vice-président: Il ne reste de temps que pour un bref commentaire.

M. Waddell: Monsieur le Président, le ministre a accordé une entrevue à M^{me} Charlotte Montgomery, que l'on peut lire en première page du *Globe and Mail* d'aujourd'hui. On y dit ceci: «Quand M. Donald Johnston . . .»

M. le vice-président: A l'ordre. Le Règlement ne permet pas que les députés citent des articles de journaux comme le fait notre collègue. Il est interdit de montrer des objets à la Chambre. Je prie donc le député de poser sa question sans détour.

M. Waddell: Dernièrement, à Halifax, le ministre a critiqué dans un discours la politique des aspirants à la direction du parti libéral ainsi que les programmes mis en œuvre jusqu'ici par le gouvernement fédéral, l'absence de programmes politiques, ainsi de suite. Aujourd'hui, le ministre a déclaré à la Chambre que cela le rendait furieux d'entendre dire que le gouvernement est revenu sur son engagement à l'égard de l'expansion économique régionale. Il feint une colère hypocrite. Le ministre ne se rend-il pas compte qu'il dit une chose aujourd'hui alors qu'il a dit tout à fait autre chose à Halifax? Ne pense-t-il pas qu'il est parfaitement inconséquent? N'est-il pas en quelque sorte comme ce pianiste dans un lupanar, qui, lorsqu'il est surpris dans cet endroit mal famé, proteste de son innocence en déclarant qu'il n'observe pas ce qui se passe autour de lui et qu'il se contente de jouer de son instrument? Le ministre a fait partie du gouvernement. A Halifax, pourtant, il a formulé certains reproches à son sujet, alors qu'à la Chambre, il en a vanté les mérites. N'est-ce pas là le summum de l'hypocrisie?

M. le vice-président: La présidence sait que le ministre voudrait répondre à ces observations, mais hélas! la période réservée aux questions et aux observations est écoulee. Le ministre ne pourrait donc prendre la parole que si nous avons le consentement unanime de la Chambre.

Des voix: D'accord.

M. Johnston: Monsieur le Président, il est question ici de deux choses tout à fait différentes. Le discours que j'ai prononcé à Halifax n'a rien à voir avec le programme du gouvernement en matière d'expansion économique et régionale. Mon discours de Halifax est on ne peut plus clair. Mes propos de ce matin le sont aussi. Il s'agit au fond de savoir si l'engagement du gouvernement à cet égard est ferme et permanent. Tel est l'objet de la motion dont nous a saisis le député de Hillsborough (M. McMillan). Il est manifeste, d'après les preuves que j'ai données à la Chambre ce matin, que le gouvernement s'est effectivement engagé en ce sens. Mes collègues de ce côté-ci ajouteront à ces preuves lors de leurs interventions au courant de la journée.

• (1210)

Pour ce qui est de l'allusion au pianiste, je me demande si l'on a cherché indirectement à me lancer une pointe. Quoi qu'il en soit, je puis affirmer que je compte parmi mes collègues un certain nombre qui savent jouer du piano. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) et le député de Sault-Sainte-Marie (M. Irwin) en jouent. Je tiens à faire remarquer que nous avons des pianistes de ce côté-ci, mais que, en face de nous, il y a plein de joueurs de cuivres et d'instruments à vent.

M. le vice-président: Reprenons le débat.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, à propos de cuivres et de vents, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) vient de se lever pour prendre la parole. A l'intention de ceux qui se branchent sur ce débat, il parlera après moi. Ils pourront alors écouter les cuivres et les vents. Je sais que son discours va être très intéressant.

M. Crosbie: En ce moment, c'est la contrebasse qui se fait entendre.

M. Waddell: J'ai quelques observations à présenter au sujet du développement économique régional, compte tenu des discours que nous avons déjà entendus. Soit dit en passant, j'espère que le ministre est meilleur joueur de piano que de tennis. J'ai remarqué que son célèbre œil noir commence à pâlir un peu. J'espère qu'il n'en va pas de même de sa campagne d'investissement.

M. le vice-président: A l'ordre. Puis-je inviter le député à traiter de la motion d'aujourd'hui? Il parle un peu de tout.

M. Waddell: C'est justement ce que je fais. Je vais parler de la motion d'aujourd'hui, mais je campe le décor, pour ainsi dire.

Je sais que le ministre est obligé de quitter la Chambre, mais avant qu'il ne parte j'aimerais lui dire une chose. Peu importe que le programme s'appelle le MEIR ou le MEER ou le MERDE ou le MRDI. Ce n'est pas le nom qui change grand-chose. Ce qui s'est passé essentiellement, c'est que le gouvernement lance vers le Canada atlantique de la menue monnaie qu'il récupère ensuite en appliquant d'autres programmes. Le peu d'avantage que les citoyens auraient pu en tirer est annulé